



Hôtel de ville

170, boulevard Taschereau La Prairie (Ouébec) J5R 5H6

2º étage | Service de l'urbanisme

450 444-6637

urbanisme@ville.laprairie.gc.ca permis@ville.laprairie.qc.ca

4º étage | Mairie | Cour municipale | Direction générale | Service des communications | Service du greffe et des affaires juridiques | Services administratifs et financiers

450 444-6600 info@ville.laprairie.qc.ca

Centre multifonctionnel **Guy-Dupré**

500, rue Saint-Laurent La Prairie (Québec) J5R 5X2

Bibliothèque Léo-Lecavalier

450 444-6710 biblio@ville.laprairie.gc.ca

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

450 444-6700 loisirs@ville.laprairie.qc.ca

Ateliers municipaux

725, rue Bernier La Prairie (Québec) J5R 5W6

Service des travaux publics

450 444-6684 tp@ville.laprairie.gc.ca

Service du génie

450 444-6647 genie@ville.laprairie.qc.ca

Caserne des pompiers

Service de sécurité incendie

600, boulevard Taschereau La Prairie (Québec) J5R 1V1 450 444-6652 incendies@ville.laprairie.gc.ca

Service des ressources humaines

604. boulevard Taschereau La Prairie (Québec) J5R 1V1 450 444-6649 rh@ville.laprairie.gc.ca



Aréna Ville de La Prairie

250, rue du Vice-Roi La Prairie (Québec) J5R 0T2 450 444-6745 gestionarenavdlp@gmail.com

Écocentre

1100, chemin Saint-José La Prairie (Québec) J5R 6A9 450 444-6669











RÉALISATION

Service des communications

MENTION DE SOURCE

Page couverture et autres pages : avec la collaboration de Mélanie Olmstead

TIRAGE

13 600 exemplaires

DISTRIBUTION

Postes Canada, toutes les adresses de la ville

IMPRESSION

Imprimerie F.L. Chicoine

LIVRAISON

Juin 2021

PROCHAINE PARUTION

Octobre 2021

Le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger la présentation de cette publication.

Mot du maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le retour graduel à la normale, annoncé il y a quelques semaines par le premier ministre du Québec, nous a tous comblés de joie. Cependant, la prudence reste de mise et le respect de certaines mesures sanitaires devra faire partie de notre vie pour un certain temps encore. Mais ne boudons pas notre plaisir et envisageons plutôt avec optimisme les mois qui viennent.

Malgré tout, la Ville de La Prairie a progressé durant cette période de turbulence. Nous avons procédé à l'ouverture de l'écocentre ainsi qu'à l'ajout d'un nouveau lieu de dépôt du verre, qui sont d'autres gestes intégrés à notre démarche écoresponsable, écologique et économique. Certaines de nos installations de loisir sont disponibles, et ce, dans la mesure du possible. Divers travaux d'infrastructure se déroulent actuellement et d'autres sont en préparation. Nous maintenons également une excellente qualité de services pour nos citoyens. À ce titre, j'aimerais une fois de plus remercier tous nos employés municipaux.

À travers nos organismes sportifs, culturels et communautaires, ce sont nos citoyens qui font vibrer notre ville. Afin de nous assurer du bien-être de tous, nous avons pris le temps de rencontrer les représentants de ces organismes par visioconférence. Nous avons senti que la flamme était toujours bien allumée chez ces acteurs importants du milieu. Ils font preuve de beaucoup de courage, de résilience et de créativité afin d'organiser des activités en mode virtuel lorsque cela est possible en plus de planifier un avenir que nous voulons tous meilleur. Nous sommes à leur disposition afin de les aider. Par ailleurs, en cette période plus difficile, je visite des commerces et des industries afin de les soutenir et de leur donner de la visibilité.

Même si la pandémie nous amène trop souvent à penser à court terme en réglant des problèmes quotidiens, nous croyons pertinent de nous projeter dans l'avenir. C'est la raison pour laquelle nous avons tenu trois rencontres virtuelles, permettant aux représentants du milieu de présenter aux Laprairiens des concepts d'aménagement du site de l'ancienne briqueterie Briques Meridian, dans le cadre de la démarche de participation publique liée à l'avenir de ce terrain. Tous les projets présentés sont excellents et tiennent compte de la qualité de vie de nos citoyens tout en créant une richesse collective nécessaire à l'épanouissement de notre ville.

Cet été, je veux vous rencontrer sur le terrain dans le respect des mesures sanitaires. La poignée de main ne sera peut-être pas encore possible, mais nous pourrons discuter ensemble de vos attentes.

> Je vous invite donc à profiter de nos parcs, de nos espaces de conservation, du charme du Vieux-La Prairie ainsi que de nos berges, qui sont maintenant la propriété de la Ville.

Je vous souhaite le plus beau des étés! ∏

Monat Dy

Donat Serres

Séances du conseil

Les séances du conseil se tiennent à huis clos jusqu'à nouvel ordre.

Les vidéos de celles-ci sont déposées sur le site Internet de la Ville dans les plus brefs délais.

Prochaines séances

- Lundi 5 juillet
- Lundi 16 août
- Mardi 7 septembre
- Lundi 4 octobre

Visitez le site Internet de la Ville à compter du vendredi précédant les séances pour confirmer l'horaire et consulter l'ordre du jour.

Conseillers municipaux



ALLEN SCOTT District de la Milice



CHRISTIAN CARON District du Christ-Roi



IAN RAJOTTE District du Vieux La Prairie



MARIE EVE PLANTE-HÉBERT District de La Citière



JULIE GAUTHIER District de La Clairière



PIERRE VOCINO District de La Magdeleine



PAULE FONTAINE District de la Bataille



DENIS GIRARD District de la Briqueterie



Monsieur Pierre Vocino, conseiller du district de La Magdeleine, endosse le rôle de maire suppléant depuis le 11 mars 2018. En vertu de la Loi sur les cités et villes, le maire suppléant pourrait remplir les fonctions du maire si celui-ci devait s'absenter ou si ce dernier lui demandait de le représenter, étant lui-même engagé ailleurs au même moment.





Les espaces verts jouent un rôle prépondérant dans les milieux urbanisés. Et ça tombe bien, La Prairie en regorge!

En 2019, l'Observatoire Grand Montréal plaçait la municipalité au deuxième rang dans la MRC de Roussillon avec un indice de canopée de 29,5 % (surface d'ombre au sol que procurent les arbres de trois mètres ou plus sur un territoire donné).

En réalité, les espaces verts laprairiens constituent tout près de **37 % de la portion terrestre** de la municipalité, soit 16,08 km²!

En zone urbaine, de l'autoroute 30 au fleuve Saint-Laurent, c'est un peu plus de **1,5 km² d'aires verdoyantes** qui est accessible aux citoyens.

Non seulement, cette superficie pourrait déjà en rendre plus d'un **vert** de jalousie, mais le projet qui fait présentement l'objet d'une démarche de consultation citoyenne, soit le terrain de l'ancienne briqueterie Briques Meridian, et le développement éventuel de la deuxième phase de l'Écoquartier TOD offriront, assurément, de nouveaux espaces verts.

Un immense terrain de jeu

Avec 53 parcs, 26,28 km de sentiers cyclables, plus de 10 km de sentiers pédestres ainsi qu'un accès privilégié au fleuve Saint-Laurent, La Prairie possède des attraits uniques pour une ville située si près du centre-ville de Montréal.

De surcroît, les parcs sont aménagés pour répondre aux besoins et aux goûts de tous les résidents.

Deux magnifiques parcs de conservation

Les parcs de conservation sont des zones naturelles uniques qui abritent une faune et une flore diversifiées. Certaines des espèces présentes sont presque uniques au Québec voire au Canada.

À La Prairie, les résidents sont à proximité de riches milieux naturels protégés : le parc de conservation du Marais et le parc de la rivière Saint-Jacques.

En toute saison, il est possible de profiter de la quiétude du parc de conservation du Marais en empruntant les accès publics et les sentiers prévus à cet effet. La marche hors sentier est interdite, car le mouvement de masse engendré par la compaction du sol et le piétinement des plantes dégrade ce milieu fragile.

Il est également important de garder les animaux de compagnie en laisse en tout temps pour ne pas perturber la faune, comme certains oiseaux qui se nourrissent ou qui nichent au sol.

Curieux de voir tout ce que votre ville peut vous offrir? En juillet et en août, vous pouvez pratiquement visiter **un nouveau parc par jour**. Consultez la carte interactive sur le site Internet pour connaître tous les emplacements.

Que représente 1,5 km² d'espaces verts?

25 STADES OLYMPIQUES 200

TERRAINS DE SOCCER (CF MONTRÉAL) 946

PATINOIRES DE LA LNH 2 315

TERRAINS DE TENNIS

Avec son patrimoine arboricole enviable et son accès au fleuve Saint-Laurent, la ville de La Prairie constitue l'un des plus verdoyants milieux de vie de la MRC de Roussillon.

Nouvelle piscine municipale

Un projet rafraîchissant

Les travaux de reconstruction de la piscine municipale et de ses nouveaux jeux d'eau sont presque terminés. Ce projet de 2,5 M\$ sera complété à la fin du mois, soit juste à temps pour profiter des plaisirs de l'été.

Rappelons que la piscine avait près de 50 ans. Considérant son état de vétusté avancé, elle approchait de sa fin de vie utile. Sachant à quel point cette infrastructure est essentielle pour les citoyens, surtout par temps chaud, la Ville a procédé aux travaux suivants:

- construction d'une nouvelle piscine municipale de dimensions similaires à la précédente incluant un tremplin d'un mètre et une glissade d'eau;
- remplacement complet des systèmes mécanique et électrique;
- ajout d'un système de chauffe-eau qui permettra l'ouverture plus tôt en été et la fermeture plus tard à l'automne;
- remplacement de la pataugeoire existante par une zone basse en pente (plage) à même la piscine;
- ajout d'une aire de jeux d'eau et d'un lève-personne pour les personnes à mobilité réduite; &
- ajout d'une zone d'ombre comportant plusieurs abris solaires et du nouveau mobilier (tables, chaises longues, etc.).

Le chantier va bon train. L'ouverture officielle se fera donc sous peu. Restez informé en vous inscrivant à l'infolettre. []





Avenir du terrain de l'ancienne briqueterie Briques Meridian

Prochaine rencontre citoyenne en présentiel

La prochaine rencontre citoyenne sur l'avenir du terrain de l'ancienne briqueterie Briques Meridian portera sur les concepts d'aménagement présentés en mars dernier. Puisqu'elle sera l'occasion de bien faire ressortir les éléments concrets et importants de chacun d'eux, la rencontre se déroulera sous forme d'atelier. Cette formule est celle recommandée par la firme spécialisée en consultation publique mandatée par la Ville puisqu'elle est la plus propice à créer une dynamique de groupe transparente et favorable aux échanges. La Ville souhaite que les citoyens puissent avoir la chance de s'exprimer aisément et surtout de collaborer au développement de ce projet.

De fait, les mesures sanitaires présentement imposées en raison de la pandémie ne permettent pas la tenue d'une grande rencontre citoyenne en présentiel. La Ville de La Prairie préfère donc attendre que tous les éléments favorisant la participation active de la communauté soient réunis. La saison estivale étant aussi à nos portes, la Municipalité désire choisir le meilleur moment pour que tous les citoyens qui le souhaitent soient au rendez-vous.

Étant donné que ce site, situé en plein cœur de la ville, occupe une vaste superficie du territoire, le conseil municipal souhaite la participation du plus grand nombre de résidents à la prochaine rencontre de consultation publique. Le succès de cette importante démarche repose d'ailleurs implicitement sur l'engagement citoyen.

Concepts d'aménagement issus de la communauté

Rappelons qu'au total, près de 330 personnes ont participé, par visioconférence, aux trois soirées de présentation des concepts d'aménagement du site de l'ancienne briqueterie Briques Meridian. La diversité et la richesse des idées proposées par le milieu ont grandement bonifié cette démarche de participation publique.

Le propriétaire du terrain, monsieur Luc Poirier d'Acti-Cité, a été le premier à présenter son projet le 10 mars dernier. La semaine suivante, les citoyennes Danielle Pelletier et Sabrina Désilets ont, à tour de rôle, proposé leur vision d'aménagement de ce site. Messieurs Richard Myre et Stéphane Labrie du Collège Jean de la Mennais ainsi que madame Andrée Gendron de Projet Carrière vivante ont clos le processus le 24 mars

Toutes les informations relatives à ce dossier sont disponibles sur le site Internet de la Ville. □

ville.laprairie.qc.ca/avenir-terrain-ancienne-briqueterie →



Achat local

Pique-nique ton resto

Pour une deuxième année consécutive, la Ville de La Prairie invite ses citoyens à pique-niquer leur restaurant préféré dans l'un des parcs de la municipalité, dans le respect des mesures mises de l'avant par la Santé publique.

La campagne Pique-nique ton resto vise à encourager les citoyens à profiter des espaces verts tout en soutenant les entreprises locales!

De plus, dans certains parcs, il est possible d'accompagner son repas d'une boisson alcoolisée, la Ville ayant modifié sa réglementation en ce sens pour l'été.

Nouveauté

Cette année, une terrasse sera aménagée dans le stationnement municipal de la rue Sainte-Marie. Les citoyens pourront y déguster un repas pour emporter avec une consommation alcoolisée, tout en profitant de l'ambiance unique du Vieux-La Prairie.

La consommation d'alcool est réservée aux personnes âgées de 18 ans et plus. Elle est permise uniquement si elle est accompagnée d'un repas, dans les parcs suivants, de 11 h à 21 h, et ce, jusqu'au 12 octobre.

- Parc de La Citière
- Parc des Jésuites
- Parc du Bassin-de-La-Prairie
- Parc du Grand-Boisé
- Parc du Rempart
- Parc Émilie-Gamelin
- Parc Léo-Rouillier
- Parc Lucie-F.-Roussel
- Parc Optimiste-Paul-Godin
- · Parc Pierre-Raffeix
- Parc Thomas-Auguste-Brisson
- Parc Victorin-Roy
- Place de la Boulangerie
- Sentier du Vieux-Fort

Pour visualiser l'emplacement des parcs autorisés, consultez la carte interactive sur le site Internet de la Ville. []





Fleurons du Québec

La Prairie en quête d'un cinquième fleuron

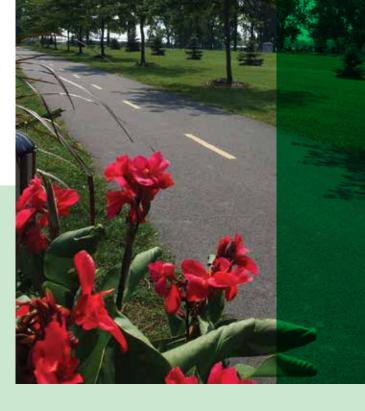
Possédant présentement 4 fleurons sur 5, la Ville de La Prairie renouvelle cette année sa participation aux Fleurons du Québec et espère ainsi obtenir son cinquième fleuron, qui témoignerait d'un embellissement horticole spectaculaire dans la totalité des domaines.

Cet été, la Municipalité accueillera donc les classificateurs du programme, qui sillonneront le territoire pour évaluer les aménagements horticoles et paysagers laprairiens.

Une évaluation objective effectuée par des professionnels

Les classificateurs des Fleurons du Québec devront évaluer 60 % des aménagements paysagers du territoire municipal au moyen de la grille de classification horticole qui comprend plus de 1 000 critères. Les points sont répartis dans cinq domaines : municipal, résidentiel, institutionnel, commercial et industriel ainsi qu'initiatives communautaires et développement durable.

La Ville recevra sa nouvelle cote de classification des Fleurons du Québec cet automne. En attendant la visite des classificateurs, la Ville de La Prairie invite ses citoyens à fleurir leur environnement et à participer à l'embellissement collectif de la municipalité.



Créés en 2006, Les Fleurons du Québec reconnaissent les efforts d'embellissement horticole durable des municipalités québécoises. La cote de classification horticole des fleurons, semblable aux étoiles pour les hôtels (1 à 5 fleurons), est valable pour trois ans et peut être affichée dans les entrées municipales. []

Légende

- Embellissement horticole à ses débuts, efforts notables dans certains domaines
- BIEN | Embellissement horticole notable et de belle qualité dans certains domaines
- TRÈS BIEN | Embellissement horticole de grande qualité dans la plupart des domaines
- **** EXCELLENT | Embellissement horticole remarquable dans la majorité des domaines
- **EXCEPTIONNEL** | Embellissement horticole spectaculaire dans la totalité des domaines





10e concours Maisons fleuries

Participez à l'embellissement de votre ville!

Le concours Maisons fleuries est de retour pour le plus grand plaisir de nos yeux!

Ayant pour but d'inciter les citoyens à embellir leur propriété, le concours a vu sa popularité et son taux de participation croître au fil des ans.

Le concours de cette année revêt cependant une importance particulière puisqu'il coïncide avec la tournée des classificateurs du programme Fleurons du Québec.

Ainsi, pour inspirer, stimuler et récompenser l'effort d'embellissement de tous, la Ville remettra des prix, dans trois catégories :

- façade résidentielle (deux lauréats par district);
- façades commerciale, industrielle et institutionnelle (jusqu'à trois lauréats);
- cour arrière (deux lauréats).

Afin de déterminer les gagnants, les juges parcourront tous les secteurs de la municipalité au cours des deux dernières semaines de juillet, au moment où la floraison est à son apogée. Aucune inscription n'est requise pour la catégorie « façade résidentielle ».

Les catégories « façades commerciale, industrielle et institutionnelle », de même que « cour arrière » requièrent, quant à elles, une inscription. Pour ce faire, les personnes intéressées doivent transmettre leurs coordonnées au Service des travaux publics avant le 9 juillet, 12 h, afin que les juges puissent prendre rendez-vous pour aller les visiter.

> En pot, en terre ou dans une platebande, les végétaux peuvent fleurir votre résidence de façon étonnante.



Les vergers dans La Prairie

La Ville de La Prairie est fière d'annoncer l'implantation de vergers urbains sur son territoire.

Ainsi, pas moins de 85 arbres fruitiers feront bientôt leur apparition dans différents parcs. Ce geste lui permettra non seulement d'obtenir une meilleure utilisation de son espace public, mais aussi de produire une récolte de fruits frais pour la communauté.

En plus d'être aménagés de façon attractive, les vergers urbains font la démonstration que les espaces verts de la ville peuvent également permettre des fonctions écologiques et esthétiques tout en servant les citoyens.

Une récolte dès 2022

La Ville a pris soin de sélectionner des variétés bien résistantes et peu sujettes aux attaques des insectes et des maladies. De plus, la Ville ayant fait le choix d'arbres un peu plus matures, une première récolte devrait être possible dès l'an prochain.

Ce sont donc 59 pommiers, 17 poiriers et neuf pruniers qui feront leur apparition, au cours des prochaines semaines, dans les emplacements suivants :

- parc de La Clairière;
- parc de L'Arrondissement;
- parc de l'Aulnaie;
- parc des Prés-Verts;
- parc du Rhone;
- parc Émilie-Gamelin;
- parc Léo-Rouillier;
- parc Richelieu;
- parc Thomas-Auguste-Brisson.

Bien que les vergers dans La Prairie demeureront en tout temps accessibles aux citoyens, la Ville compte sur ces derniers pour une cueillette responsable et équitable, c'est-à-dire toujours faite en pensant aux autres. 🛚



Palmarès des villes les plus heureuses

La Prairie au 12e rang

C'est la deuxième fois consécutive que La Prairie trône au sommet du palmarès des municipalités où les gens se disent les plus heureux selon l'indice du bonheur Léger.

Au 12^e rang de ce dernier, avec une note de 74,89, alors que la moyenne québécoise est de 69,65, La Prairie est sans contredit une ville où il fait bon vivre.

Avec ses 53 parcs et espaces verts, son accès unique au fleuve Saint-Laurent, ses nombreuses activités culturelles, sportives et de loisir ainsi que toutes ses commodités urbaines, les atouts de La Prairie sont indéniables.

À proximité du centre-ville de Montréal, on y retrouve, d'une part, le dynamisme économique d'une municipalité prospère et, d'autre part, le calme et la sérénité associés aux nombreux espaces verts. []





Élection municipale 2021

Personnel recherché

En prévision de l'élection municipale, plusieurs postes seront à combler. Un site Internet sera mis en ligne prochainement. Pour en savoir plus, abonnez-vous à l'infolettre.

Projets en cours

La Ville travaille pour vous

Jeux d'eau

Cet été, de nouveaux jeux d'eau seront installés dans le parc du Christ-Roi. Les travaux auront lieu de juin à août.

Projet d'éclairage

La piste multifonctionnelle reliant le quartier Symbiocité à l'ensemble de la ville, est en fonction depuis décembre. En juillet, elle fera l'objet d'un nouvel aménagement, soit l'ajout d'éclairage.

Passerelle Charles-Péguy

De juillet à septembre, la passerelle subira une cure de rajeunissement. En effet, la Ville procèdera au remplacement complet des garde-corps ainsi qu'à des réparations ponctuelles de sections en béton.

Réfection du pavage

Au courant de la saison estivale, des travaux de réfection du pavage auront lieu sur les rues Beaulac, Brosseau, du Boulevard et Saint-Laurent ainsi que sur le boulevard des Prés-Verts.

En bref

Versements des taxes municipales

Les trois dernières échéances du compte de taxes 2021 sont le 16 juillet, le 1^{er} septembre et le 18 octobre 2021.

Pour obtenir des renseignements sur les modalités de paiement, visitez le site Internet de la Ville. []





exo à l'écoute

Partagez vos idées sur l'avenir du transport collectif

Répondez à nos sondages et courez la chance de gagner 100 \$ tous les mois

Rendez-vous à exo.quebec/exoalecoute



La petite histoire de... la politique culturelle

Une politique culturelle est essentielle pour une Ville. Elle permet de définir les orientations et de guider la prise de décision en matière de culture afin d'assurer le rayonnement de la municipalité. C'est également un document pratiquement incontournable pour obtenir du financement et soutenir les artistes d'ici. Retour sur trois dates importantes liées à cette politique.

2016

Adoption de la première politique culturelle et de son plan d'action

Cette politique détermine quatre axes d'orientation et d'intervention qui orienteront les mesures prises dans le plan d'action culturel : la mise en valeur du site patrimonial déclaré du Vieux-La Prairie; l'apport de la culture au développement des jeunes; le développement et l'optimisation de l'offre culturelle ainsi que la promotion et la diffusion dynamique de l'offre culturelle.

2017

Signature de la première entente de développement culturel entre la Ville et le ministère de la Culture et des Communications (MCC)

Cette entente triennale prévoit un investissement de 78 000 \$ (parité entre la Ville et le MCC) afin de réaliser cinq projets culturels : Bulles de vie, Cube sonique, Sauts d'antan, Mur de graffiti et Grand V, land art urbain.

2021

Signature de la seconde entente de développement culturel entre la Ville et le MCC

Cette entente triennale est d'une valeur de 85 000 \$ (parité entre la Ville et le MCC). Elle prévoit la réalisation de deux projets culturels : une étude de caractérisation du Vieux-La Prairie afin de définir et de développer son identité culturelle ainsi que la mise en place d'un camp culturel lors du camp de jour estival. []





prévention

Prévention des incendies

Pour un été en toute sécurité

L'été battra son plein sous peu. Pour que vos vacances et vos soirées ne tombent pas à l'eau, faites preuve de vigilance!

Feux en plein air

Vous êtes autorisé à faire un feu en plein air sans permis à la condition que ce dernier soit contenu ou circonscrit au moyen d'un foyer conçu et installé ou disposé de façon à empêcher toute propagation. Votre feu doit aussi être alimenté essentiellement par du bois non traité.

De plus, il est important qu'il soit surveillé en tout temps et que vous puissiez procéder à son extinction rapidement, notamment, à l'aide d'un boyau d'arrosage.

Également, un feu en plein air ne doit pas contrevenir au règlement sur les nuisances.

Vous êtes invité à consulter l'indice de danger d'incendie émis par la SOPFEU avant d'allumer un feu en plein air. Ce dernier n'est pas recommandé lorsque l'indice de danger atteint le niveau extrême.



Feux d'artifice

Dans le cadre des festivités de la Fête nationale, vous êtes nombreux à vous informer sur les feux d'artifice de type résidentiel.

La Ville de La Prairie vous rappelle que l'utilisation de pièces pyrotechniques, dont les feux d'artifice, est interdite sur son territoire si vous ne possédez pas de carte d'artificier reconnue par Ressources naturelles

Également, toute installation de feux d'artifice doit au préalable être approuvée par les membres du Service de sécurité incendie.

Enfin, en aucun temps il n'est possible d'effectuer une mise à feu lors de grands vents ou lorsque l'indice de danger d'incendie émis par la SOPFEU atteint le niveau extrême. ∏

sopfeu.qc.ca





Selon la SAAQ, ce sont 10 enfants de 14 ans et moins qui ont perdu la vie sur les routes en 2019.

Sécurité routière

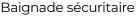
Prudence : les enfants seront bientôt en vacances

L'arrivée de l'été rime avec le début des vacances scolaires et des camps de jour.

Il est donc impératif d'être vigilant puisqu'un nombre croissant d'enfants circulent à pied ou à vélo un peu partout dans la ville.

Soyez patient aux passages pour piétons, aux coins de rue et près des parcs.

La sécurité et la tranquillité d'esprit n'ont pas de prix. []



Prenez toutes les précautions nécessaires

Avant la baignade

Apprenez les premiers secours et la réanimation cardiorespiratoire.

Il est prouvé que le délai d'administration des soins d'urgence est un élément déterminant pour qu'une personne s'en sorte.

Inscrivez l'adresse de la résidence et les numéros d'urgence près des téléphones.

Bien que le 9-1-1 soit un numéro facile à retenir, la gardienne, par exemple, ne connaît peut-être pas l'adresse de la maison par cœur.

Apportez un téléphone sans fil à proximité de la piscine.

En plus de pouvoir y répondre sans interrompre la surveillance, il vous sera très utile pour appeler les secours.

Ayez avec vous tout ce dont vous pourriez avoir besoin. Boissons, lunettes de soleil, serviettes, crème solaire, etc.

Installez un objet flottant ou une perche près de la piscine.

Si une personne est en détresse dans la piscine, il sera possible de lui tendre un objet pour lui venir en aide.

Établissez des règles pour les utilisateurs de votre piscine.

Interdisez les plongeons tête première, la course ou les bousculades autour de la piscine et les jeux où l'on essaie de retenir son souffle sous l'eau.

Pendant la baignade

Assignez un adulte à la surveillance de la piscine.

Lorsqu'il y a plusieurs adultes, on croit souvent à tort que quelqu'un surveille la piscine. Désignez toujours un adulte responsable.

Ne quittez jamais les enfants des yeux.

Vous devez demeurer alerte en tout temps quand des enfants se baignent. Évitez donc les distractions comme la lecture ou les médias sociaux sur votre téléphone intelligent.

Soyez toujours accompagné.

Peu importe votre âge ou vos habiletés, ne vous baignez jamais seul.

Ne laissez jamais un enfant seul dans la piscine ne serait-ce que quelques secondes.

Si vous devez absolument vous absenter, demandez aux enfants de sortir de la piscine et de vous accompagner, même si ce n'est que pour un instant.

Reconnaissez les signes de noyade.

Une victime n'appellera pas à l'aide puisque l'instinct de survie l'amène à respirer au lieu de crier. La noyade est un phénomène silencieux, d'où l'importance de reconnaître visuellement les signes de noyade.

- Le visage et les yeux expriment la panique.
- Le corps est en position verticale.
- Les bras font des mouvements vigoureux sur les côtés et en avant.
- La victime regarde vers le haut.

Après la baignade

Ne laissez pas des jouets flotter dans la piscine.

Les jouets et les objets flottants peuvent attirer les enfants près de l'eau et augmenter les risques d'y faire une chute.

Assurez-vous que tous les accès soient bien refermés.

Assurez-vous que les portes de votre clôture se soient refermées et verrouillées automatiquement et retirez tout objet qui pourrait permettre de grimper près de la piscine.

Envie de tester vos connaissances. La Société de sauvetage vous propose le jeu *Trouvez les 10 erreurs* en ligne.

baignadeparfaite.com



Source : Société de sauvetage



collectes et environnement



Collecte des volumineux

Vous pouvez déposer vos meubles et objets volumineux en tout temps lors de la collecte des déchets.

Pour qu'ils soient ramassés:

- sortez-les avant 7 h le matin de la collecte. La collecte peut se dérouler jusqu'à 19 h puisque les volumineux sont ramassés par un autre camion que celui de la collecte des déchets;
- placez-les en bordure de rue pour qu'ils soient facilement accessibles, sans aucune voiture stationnée devant;
- disposez-les l'un à côté de l'autre en laissant un dégagement de 60 cm (2 pi) entre eux;
- les volumineux doivent être facilement manipulés par deux personnes et doivent être libres de clous et de bouts tranchants afin de rendre leur manipulation sécuritaire.



Info-collectes

Communiquez avec l'équipe de la MRC de Roussillon pour toute question sur les collectes et problème avec vos bacs.



Lundi

Chaque semaine (avril à nov.) Aux 2 semaines (déc. à mars)



Mardi Aux 2 semaines



Jeudi Chaque semaine



Positionnement des bacs

Pour que vos bacs roulants soient ramassés lors des collectes :

- positionnez-les dans votre stationnement, près de la rue (le trottoir, la rue et la piste cyclable doivent être libres d'accès pour les opérations de nettoyage);
- orientez les roues et la poignée vers votre domicile;
- conservez un dégagement de 60 cm (2 pi) autour du bac.

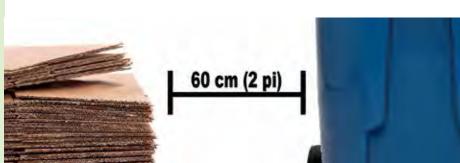
Vous déménagez? Laissez vos bacs bleu, brun et de comptoir à votre résidence. Ils appartiennent à la Municipalité.

Collecte spéciale de surplus de carton

E jeudi 8 juillet

Vous avez accumulé un surplus de carton lors de votre déménagement ou en faisant votre ménage du printemps? La collecte spéciale de carton vous sera bien utile! Pour assurer le bon déroulement de celle-ci, placez le carton à 60 cm (2 pi) du bac de recyclage avant 7 h le matin de la collecte, défaites les boîtes, empilez-les à plat, ne les attachez ou ne les ficelez pas et retirez les sacs et les morceaux de styromousse.

D'ici là, vous êtes invité à déposer gratuitement vos surplus de carton à l'écocentre, durant les heures d'ouverture.



Matières organiques

Trucs et astuces pour Brutus

Pour garder vos bacs bruns propres et éviter les odeurs

- Déposez du papier journal ou du carton dans le fond de votre bac pour absorber les liquides.
- Participez hebdomadairement aux collectes.
- Évitez d'y mettre des liquides.
- Rincez régulièrement votre bac avec un peu d'eau et récupérez-la pour arroser votre pelouse.
- Congelez les restes de viande et les autres matières odorantes jusqu'au jour de la collecte.
- Entreposez votre bac à l'ombre.

Pour éloigner les animaux et les insectes

- Emballez les résidus alimentaires dans du papier journal ou dans un sac en papier.
- Appliquez un peu d'onguent contre la toux sur le couvercle et autour des trous d'aération du bac pour éloigner les petits animaux.
- Saupoudrez du sel, du vinaigre ou du bicarbonate de soude sur votre compost si vous apercevez des insectes.

Et n'oubliez pas de vider votre bac brun avant de partir en vacances!

Consultez le site Internet de la MRC de Roussillon pour en apprendre davantage. []







Paillis en libre-service

Servez-vous, tant qu'il y en aura!

Procurez-vous gratuitement du paillis. Disponible dans le stationnement situé derrière la caserne des pompiers, celuici provient des différentes collectes de branches réalisées par la Ville au cours de l'année. La quantité varie donc selon le volume de branches déchiquetées. Notez qu'il ne s'agit pas de paillis composté, mais bien de bois raméal fragmenté.

N'oubliez pas vos contenants ou vos sacs.

Collectes de branches

Encore deux collectes

La Ville ramasse les amoncellements mineurs de branches plusieurs fois par année. Notez que les dates de début d'une collecte ne sont pas les mêmes pour les deux secteurs.

Attention : tout dépassement de la quantité permise pourrait entraîner des frais de 60 \$. Par contre, avant de vous facturer un tel montant, la Ville communiquera avec vous pour évaluer vos options.

Secteur nord-ouest (de la voie ferrée au fleuve)

m Début des collectes :

le mardi 7 septembre et le lundi 4 octobre

Secteur sud-est (de la voie ferrée à l'autoroute 30, incluant le secteur rural)

mi Début des collectes :

les lundis 20 septembre et 18 octobre

Déposez vos branches sur votre propriété, en bordure de la rue, le bout coupé du côté de la chaussée, et ce, **au plus tard à 7 h la journée du début d'une collecte**. Le volume maximal ramassé est de 1,2 m x 2,4 m x 1,2 m. La Ville ne passe qu'une seule fois dans chaque rue. Pour plus de détails, visitez le site Internet. []

vie de quartier

Équipement municipal

Prenez soin de votre ville

Votre Ville met à votre disposition de l'équipement pour que vous puissiez profiter du grand air en toute saison. Stations de réparation de vélo, terrains sportifs, modules de jeux, bancs de parc, tables extérieures, etc. sont accessibles un peu partout dans la municipalité pour vous permettre de passer d'agréables moments dans les espaces publics.

Conséquemment, la Ville voit à leur entretien périodique pour assurer leur pérennité. Malgré tout, des vols et des bris surviennent régulièrement entraînant non seulement des réparations, mais l'indisponibilité temporaire de l'équipement. N'oubliez jamais que ce dernier appartient à tous et que le soin que vous lui portez dicte sa durée de vie.

Vous constatez qu'un équipement est défectueux ou manquant? Communiquez avec le Service des travaux publics. []







Une pensée spéciale pour les nouveaux-nés

L'arrivée d'un nouveau-né est un événement extraordinaire. C'est pourquoi la Ville tient à le souligner d'une façon toute spéciale.

Les parents sont invités à communiquer avec la mairie.

Une naissance un livre

Abonnez votre poupon à la bibliothèque Léo-Lecavalier et recevez la trousse du parfait bébé-lecteur!

Tous les enfants de La Prairie âgés d'un an et moins sont admissibles à ce programme parrainé par l'Association des bibliothèques publiques du Québec.



Médaille pour les chiens et les chats

Renouvelez en ligne

Que vous deviez inscrire un nouvel animal ou renouveler sa licence, vous devez le faire sur le site Internet du gestionnaire animalier Emili. Le processus est simple et très rapide.

Tarification annuelle

• Chien stérilisé avec micropuce : 20 \$

• Chien non stérilisé ou sans micropuce : 25 \$

Chat stérilisé avec micropuce: 15 \$

• Chat non stérilisé ou sans micropuce : 20 \$

Le renouvellement doit être effectué chaque année, le jour de l'enregistrement initial. L'animal doit porter sa médaille en tout temps.

Les chiens et les chats déjà enregistrés auprès de la Ville de La Prairie en vertu de l'ancienne règlementation se sont vu remettre gratuitement leur médaille, laquelle est renouvelée sans frais durant toute la vie de l'animal. Pour conserver ce droit, les propriétaires d'animaux doivent toutefois renouveler annuellement leur licence.

Vous déménagez, votre compagnon décède ou vous vendez ou donnez votre animal? N'oubliez pas de mettre à jour votre dossier dans les 30 jours suivant cet événement. [

emili.net



Petit guide du bon voisinage

Faites de votre quartier un endroit où il fait bon vivre!



Les murs ont des oreilles

Évitez les bruits excessifs et baissez le volume à l'heure prescrite. N'oubliez pas d'aviser vos voisins si vous prévoyez faire une fête.



Un brin de tranquillité

Ne tondez pas votre pelouse au petit matin ou durant les heures de repas, plus particulièrement la fin de semaine.



En eau claire

Entretenez votre piscine pour prévenir la propagation des odeurs et des insectes.



De bonne compagnie

Ramassez les besoins de votre chien et n'oubliez pas de le rentrer s'il aboie.



Consommez EAUtrement

Utilisez l'eau potable de façon responsable en respectant la réglementation en vigueur pour l'arrosage.



Taillé sur mesure

Taillez vos arbres, vos haies et vos arbustes pour ne pas qu'ils empiètent sur les terrains adjacents. []





Le Complexe Le Partage vise à assurer la sécurité alimentaire et à favoriser l'autonomie alimentaire de la population du territoire de Kateri.

Il offre d'ailleurs de la nourriture à plus de 620 familles défavorisées différentes par année en plus de chapeauter la guignolée dans les villes de La Prairie, de Saint-Constant et de Sainte-Catherine.

Son autofinancement, à hauteur de 70 %, est réalisé à 60 % grâce aux surplus des ventes de ses deux friperies.

Plus vous achetez, plus ils peuvent aider!

Les services

- Aide alimentaire
- Ateliers culinaires
- Cuisines collectives
- Jardins collectifs
- Transformation alimentaire

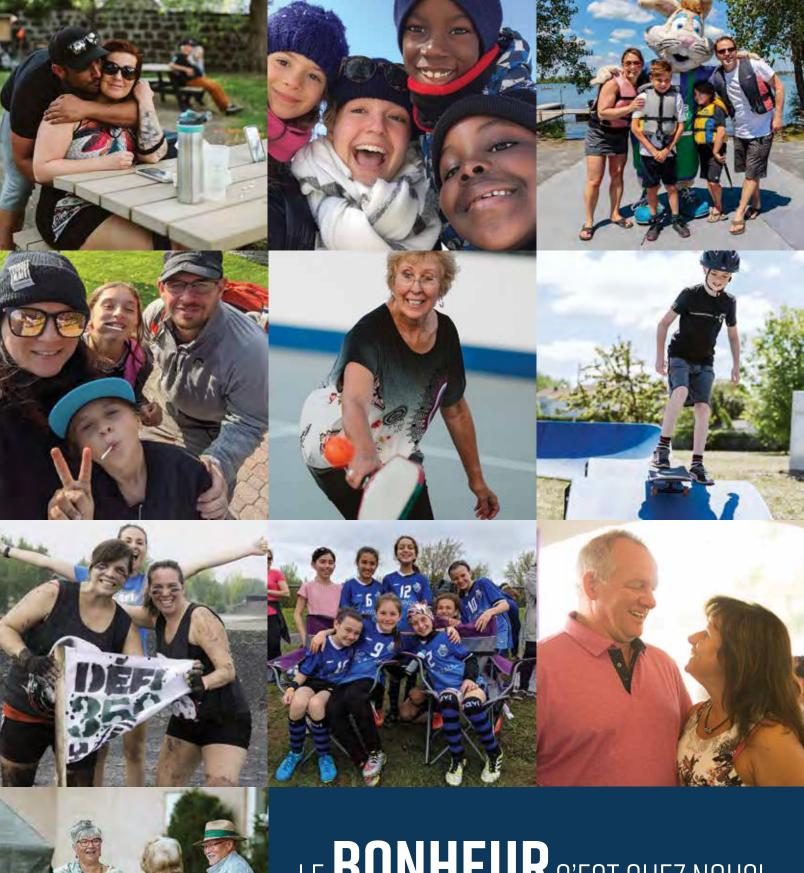
La ligue de pétanque de La Prairie est un organisme sportif souhaitant accueillir et divertir les gens désireux de se joindre à elle.

Depuis 1992, les personnes intéressées peuvent jouer amicalement, et ce, cinq soirs par semaine. Lorsque cela est possible, un tournoi par mois est aussi organisé.

La pétanque est un sport ouvert à tous, qui se pratique à un prix très abordable.

Alors, n'hésitez plus et venez l'essayer!





LE BONHEUR C'EST CHEZ NOUS!

DU PALMARÈS LÉGERDES VILLES OÙ IL FAIT BON VIVRE

